

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon •  
Limousin • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher  
• Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-  
Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme  
• Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers • Blois



• Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours •  
Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Nevers • Orléans • Saint-  
Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand Roanne • Saumur • Tours  
• Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher  
• Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

# Contrat Territorial du Cher montluçonnois

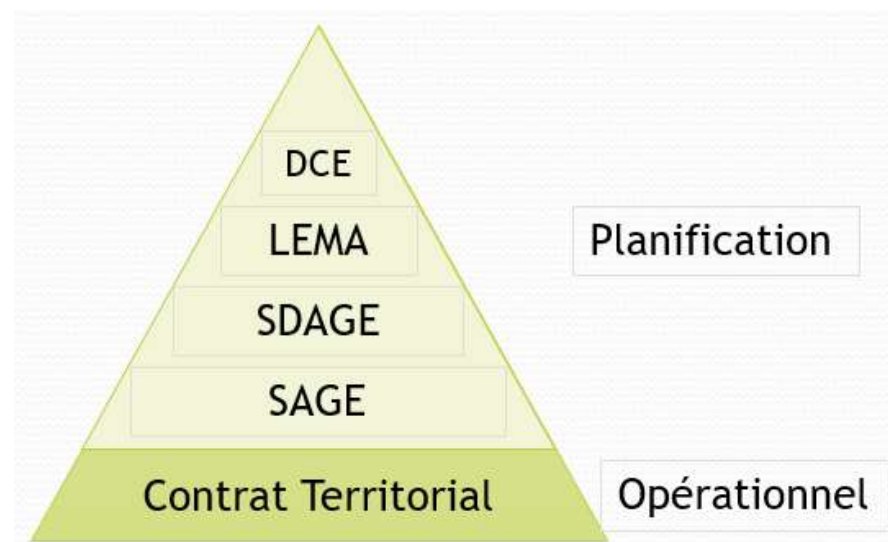
## Présentation à la réunion de la CLE du SAGE Cher amont du 20/09/2022



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

# Contexte réglementaire du Contrat Territorial du Cher montluçonnois

Le Contrat territorial est un outil **opérationnel** qui répond aux objectifs fixés par le SDAGE et le SAGE à travers un **programme d'actions**. Ces actions contribuent à l'**atteinte du bon état écologique des masses d'eau**.



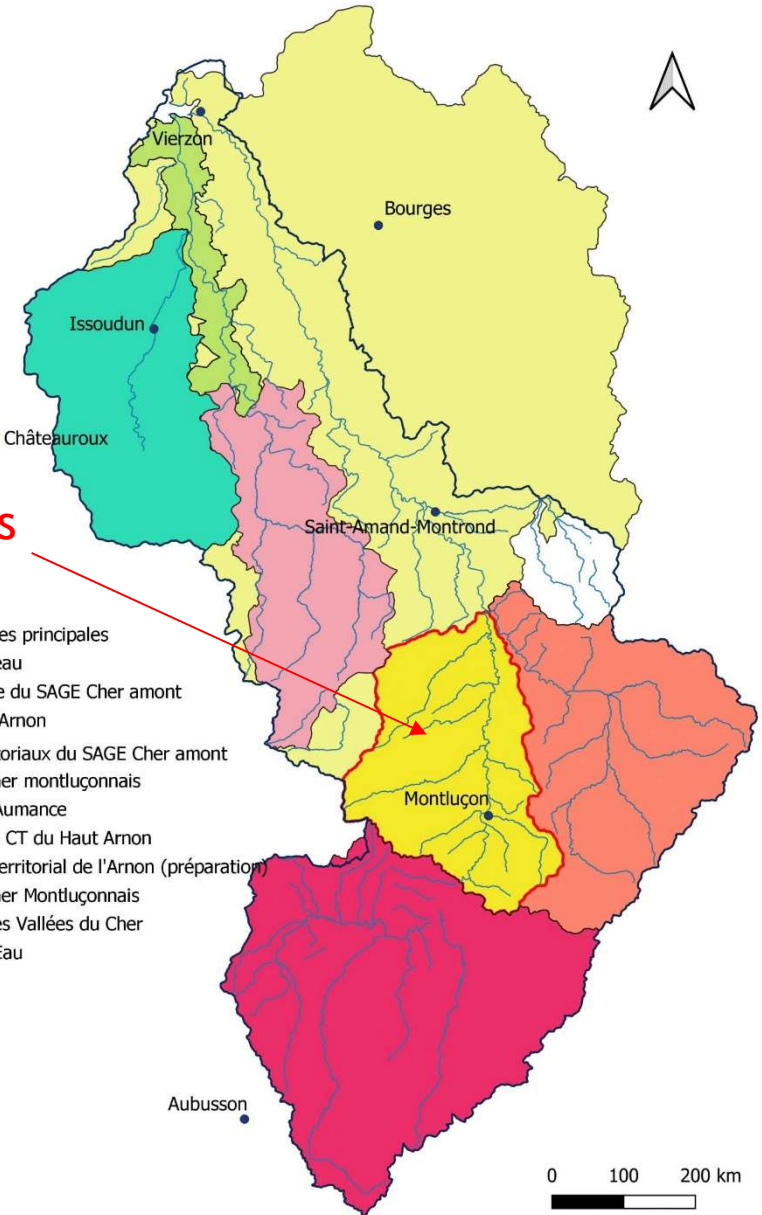
# Contexte du Contrat Territorial du Cher montluçonnois

- Au sein du SAGE Cher amont
- En lien avec les autres Contrats Territoriaux du territoire

Les contrats territoriaux sur le périmètre du SAGE Cher amont

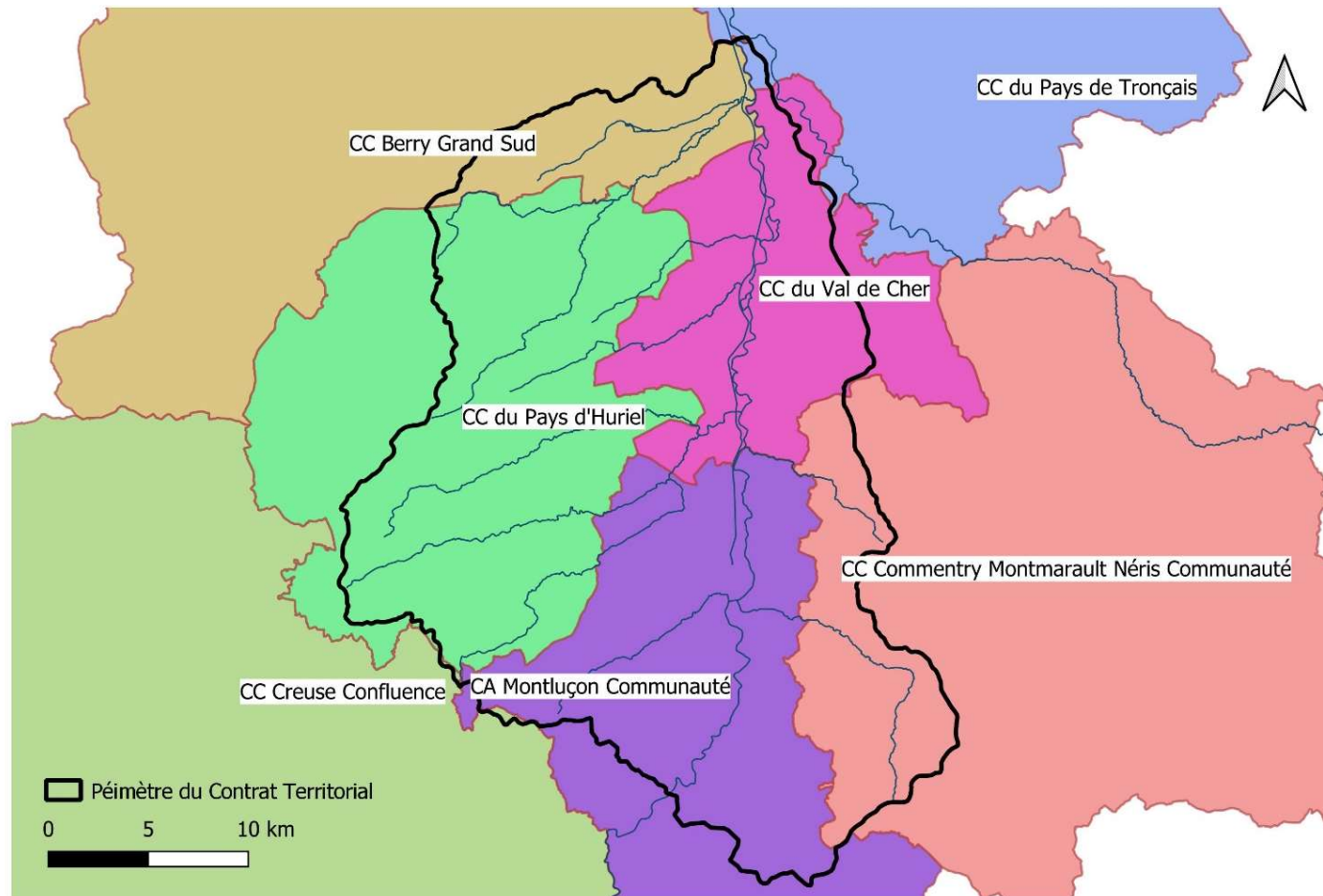
CT du Cher montluçonnois

- Communes principales
- Cours d'eau
- Périmètre du SAGE Cher amont
- CT Haut Arnon
- Contrats territoriaux du SAGE Cher amont
  - CT du Cher montluçonnois
  - CT Oeil-Aumance
  - Projet de CT du Haut Arnon
  - Contrat territorial de l'Arnon (préparation)
  - CT du Cher Montluçonnois
  - CT Hautes Vallées du Cher
  - Concert'Eau



# Contexte du Contrat Territorial du Cher montluçonnais

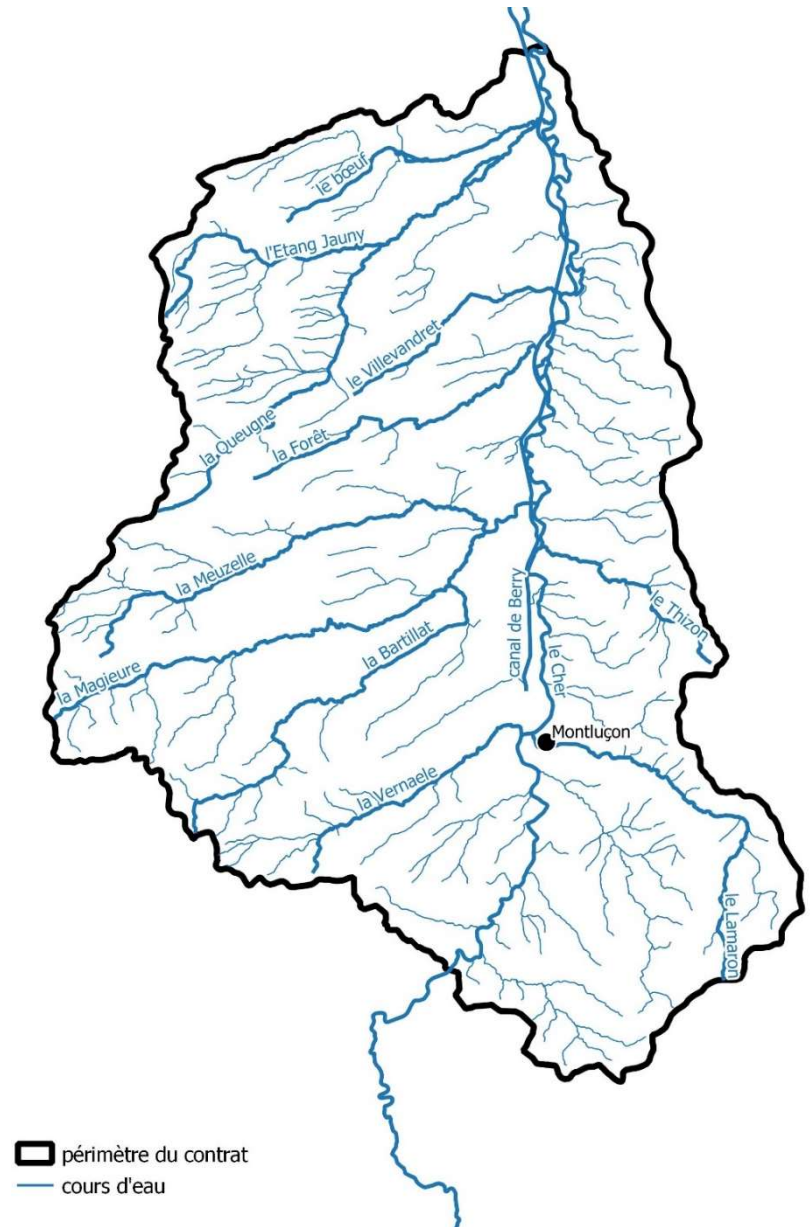
## Les EPCI concernés par le projet



# Contexte du Contrat Territorial du Cher montluçonnais

## Périmètre et réseau hydrographique

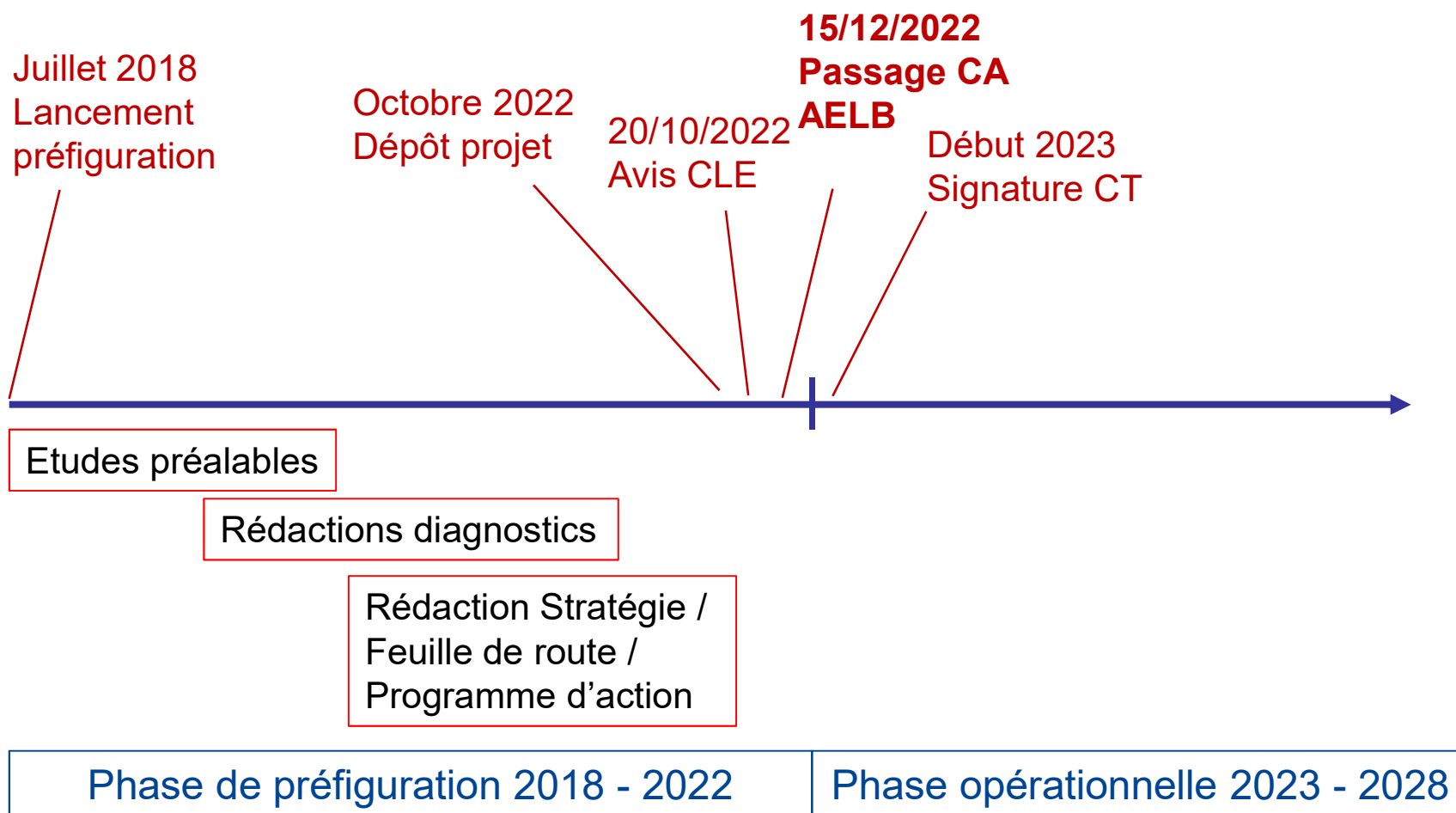
- Environ 600 km de cours d'eau
- Bassin versant : 775 km<sup>2</sup>
- Axe principal : Cher
- 14 masses d'eau



# Historique du projet de Contrat Territorial

- Juin 2018 : validation du dossier de pré-sélection par le Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- Juillet 2018 à août 2019 : début de la phase d'élaboration par Montluçon Communauté
- Octobre 2020 : Montluçon Communauté sollicite l'Etablissement public Loire pour reprendre le portage
- Janvier 2021 : reprise du Portage par l'EP Loire et relance du projet
- Octobre 2022 : dépôt du projet à l'AELB
- Décembre 2022 : passage du projet au Conseil d'administration de l'AELB → Besoin de l'Avis de la CLE

# Calendrier du projet de Contrat Territorial

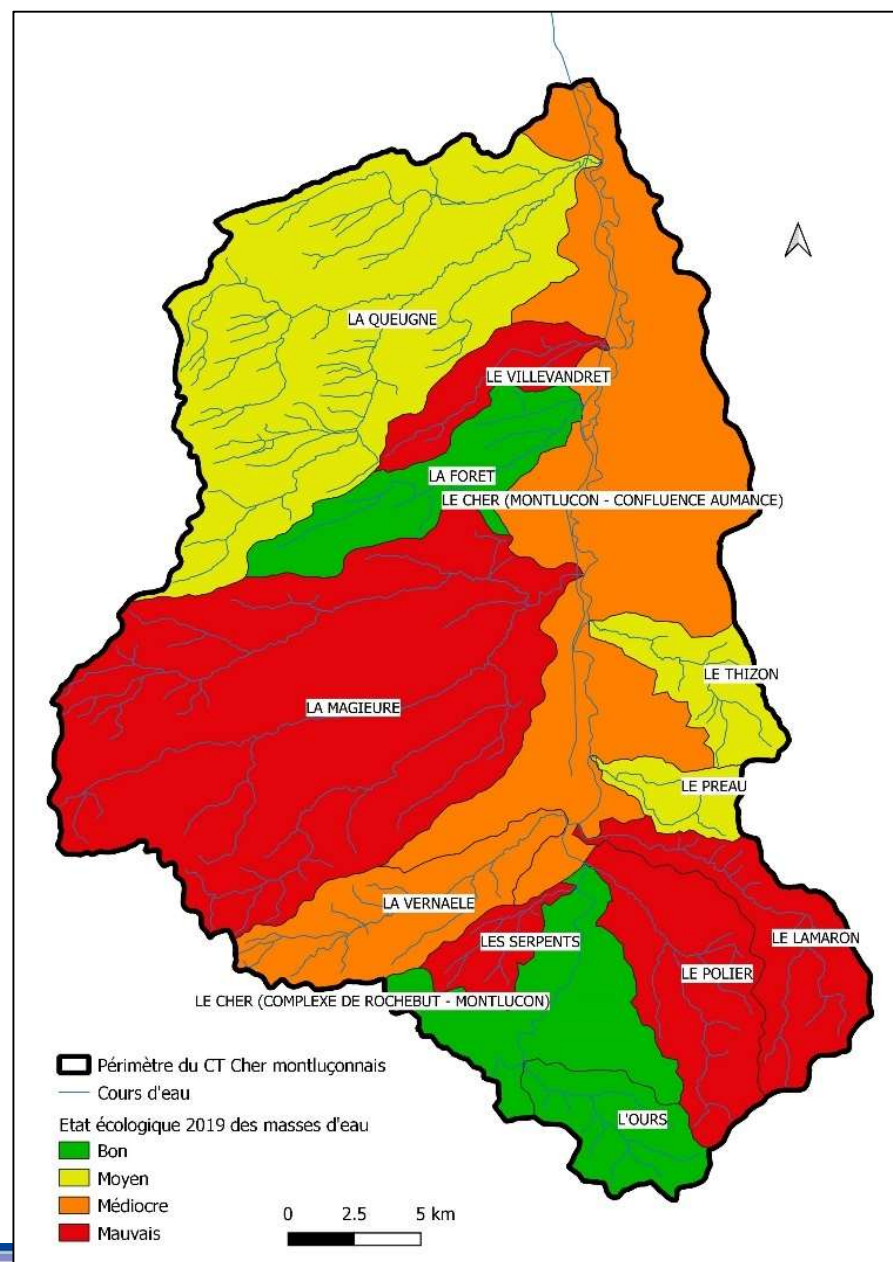


# Etat des lieux des masses d'eau

## Données de l'état des lieux

### Loire-Bretagne 2019

- 3 ME en bon état
- 3 ME en état moyen
- 2 ME en état médiocre
- 5 ME en mauvais état





# Etat des lieux des masses d'eau

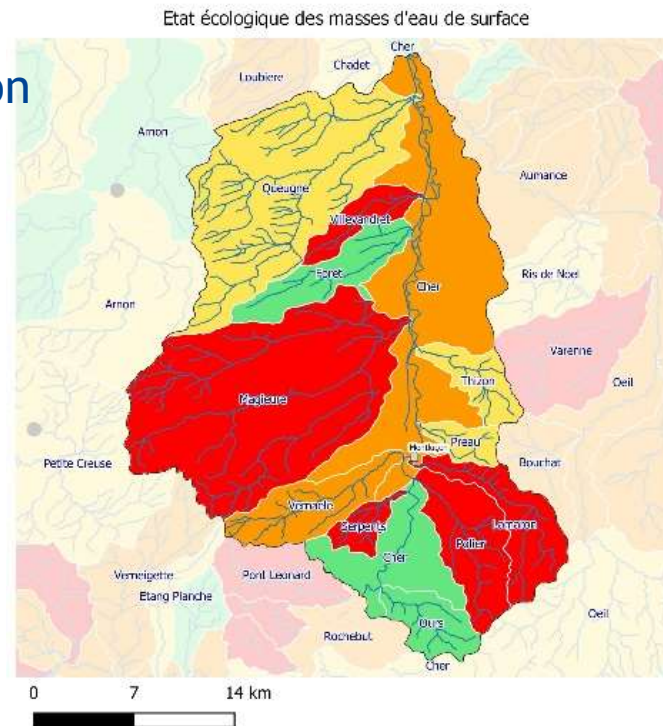
10 masses d'eau présentent une pression Significative :

- Pesticides : 7
- Morphologie : 5
- Continuité écologique : 8
- Hydrologie : 9

Etat des masses d'eau superficielles du contrat territorial Cher Montluçonnais (n°1173)

Allier-Loire amont  
Volet(s) thématique(s) : pollutions diffuses, cours d'eau  
Surface totale : 775 km<sup>2</sup>

Linéaire de cours d'eau : 604 km  
Surface en zone humide : 3800 ha



état écologique

- très bon
- bon
- moyen
- médiocre
- mauvais

● captage prioritaire

- pression significative
- oui
  - non
  - non concernée

Copie et reproduction interdite - Etat des lieux des masses d'eau 2019. ICD Carthage Loire-Bretagne 2011

0 20 40 km

Nitrates



Pesticides



Morphologie



Continuité



Hydrologie



# Diagnostic du territoire

Diagnostic hydromorphologique (Fish Pass)  
Diagnostic agricole (CA03)

} Diagnostics  
complets

Continuité écologique  
Plans d'eau  
Pollutions urbaines  
Industries (besoins en eau)

} Travail en interne  
en lien avec les  
acteurs concernés

Autres études mises en œuvre dans le cadre du SAGE :  
Inventaire des zones humides  
Etude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat)

# Diagnostic du territoire

## Pressions et causes identifiées

- Hydrologie des cours d'eau (forts étiages voire assecs) :
  - Faibles ressources souterraines
  - Forte sollicitation pour tous usages (notamment AEP, agriculture, industrie)
  - Alimentation du canal de Berry par le Cher
  - Axe Cher influencé par le barrage de Rochebut
  - Présence de nombreux plans d'eau (évaporation)
  - Évolution du climat
  - Également un risque inondation
- Rupture de la continuité écologique :
  - présence de nombreux ouvrages non franchissables
  - sur des cours d'eau classés pour les poissons migrateurs

# Diagnostic du territoire

## Pressions et causes identifiées

- Pollutions de l'eau :
  - Aire urbaine de Montluçon (assainissement, activités industrielles)
  - pratiques agricoles (pesticides, piétinement, effluents)
  - Présence de nombreux plans d'eau
  
- Altération des milieux naturels :
  - Cours d'eau rectifiés (en secteur urbain notamment)
  - Présence d'ouvrages en travers des cours d'eau
  - Impact du piétinement du bétail
  - Altération des zones humides

# Stratégie du territoire - Enjeux

## Quels enjeux sur le territoire ?

- Mettre en place une gestion quantitative de la ressource en eau concertée et adaptée aux effets du changement climatique
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides pour qu'ils retrouvent un fonctionnement naturel
- Améliorer la qualité des eaux en luttant contre les rejets polluants
  
- Organiser la gouvernance locale autour du Contrat Territorial
- Communiquer et sensibiliser sur les actions du Contrat Territorial et sur les milieux aquatiques et humides

# Des priorités définies

La priorisation, à la fois spatiale et temporelle, est basée sur :

- une priorisation par masse d'eau, définie à partir de l'indicateur « distance au bon état » calculé par l'AELB. Ce système permet de favoriser les masses d'eau pour lesquelles l'atteinte du bon état pourrait être atteint plus facilement ;  
**et/ou**
- une priorisation par thématiques (continuité écologique, hydromorphologie, hydrologie, pollutions diffuses, macro et micropolluants) prenant en compte des critères adaptés à chaque thématique.

Objectif : répondre aux enjeux du territoire

# Programme d'action

Enjeu	Volet	Exemples d'actions
Enjeu 1 : Mise en place d'une gestion quantitative de la ressource en eau concertée et adaptée aux effets du changement climatique	Agriculture	Mise en place de systèmes prairiaux adaptés aux changements climatiques
		Mise en place d'alternatives aux prélèvements en cours d'eau
	Plans d'eau	Amélioration de la connaissance sur l'hydrologie du Villevandret et sensibilisation des propriétaires au fonctionnement hydrologique

# Programme d'action

Enjeu	Volet	Exemples d'actions
Enjeu 2 : Préservation et restauration des milieux aquatiques et humides pour qu'ils retrouvent un fonctionnement naturel	Continuité écologique	Suivi des opérations de restauration de la continuité écologique sur les ouvrages prioritaires situés sur le Cher
		Réalisation d'études et opération de restauration de la continuité écologique sur le Lamaron, le polier et la Vernoële
	Zones humides	Rédaction d'un Diagnostic et de notices de gestion sur les zones humides
		Maîtrises foncière et d'usage pour la gestion des zones humides
		Réalisation de travaux de restauration de zones humides
	Cours d'eau	Réalisation d'opérations et d'études complémentaires sur la restauration du lit des cours d'eau
		Réalisation d'études complémentaires et d'opérations de restauration de la continuité au droit de petits ouvrages (<50 cm)



# Programme d'action

Enjeu	Volet	Exemples d'actions
Enjeu 3 : Amélioration de la qualité des eaux en luttant contre les rejets polluants	Pollutions d'origine agricole	Evolution des systèmes vers des pratiques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires et développement de l'agriculture biologique
		Actions en faveur de la plantation de haies
	Assainissement	Partage des résultats du diagnostic hydromorphologique avec les gestionnaires AC et ANC et conseils pour étudier les sources de rejets polluants

# Programme d'action

Enjeu	Volet	Exemples d'actions
Enjeu 4 : Communication et sensibilisation sur les actions du Contrat Territorial et sur les milieux aquatiques et humides		Réalisation et diffusion de supports de communication et sensibilisation sur la ressource en eau et le rôle des milieux aquatiques et humides à destination du grand public et des usagers économiques
		Sensibiliser les services techniques et riverains à la gestion des espèces exotiques envahissantes végétales

# Programme d'action

Enjeu	Volet	Exemples d'actions
Enjeu 5 : Organisation de la gouvernance locale autour du Contrat Territorial		Veiller sur le fonctionnement de la gouvernance du CT (leviers/freins), en prévoyant un point spécifique à l'occasion des COPIL
		Réaliser des supports de communication et organisation de journées de formations à destination des élus sur la politique de l'eau et l'outil CT

# Programme d'action

## Animation du Contrat territorial :

- Animation générale
- Animation volet hydromorphologie
- Animation volet zones humides (CEN03)

# Synthèse financière (montants TTC)

	Année 1	Année 2	Année 3	Phase 1	Phase 2	TOTAL
Animation générale CT et étude bilan du CT	40 000 €	40 000 €	40 000 €	120 000 €	190 000 €	310 000 €
Communication/sensibilisation	20 000 €	- €	1 500 €	21 500 €	17 500 €	39 000 €
Gouvernance	1 500 €	1 500 €	1 500 €	4 500 €	4 500 €	9 000 €
Agriculture	73 704 €	141 828 €	182 364 €	397 896 €	398 844 €	796 740 €
Hydromorphologie	183 500 €	288 214 €	747 181 €	1 218 895 €	557 568 €	1 776 463 €
Zones Humides	19 242 €	43 710 €	59 223 €	122 175 €	149 070,50 €	271 245 €
<b>TOTAUX</b>	<b>337 946 €</b>	<b>515 252 €</b>	<b>1 031 768 €</b>	<b>1 884 966 €</b>	<b>1 317 483 €</b>	<b>3 202 448 €</b>

Contrat territorial organisé en 2 phases :

- Phase 1 : 2023 - 2025
- Phase 2 : 2026 - 2028

# Structure porteuse du CT

## Etablissement public Loire :

- Actions de communication et sensibilisation
- Actions en lien avec la gouvernance
- Actions de concertation auprès des propriétaires d'ouvrages (Magieure, Villevandret) + suivi des ouvrages du Cher
- Appui technique aux EPCI pour les actions de restauration cours d'eau

# Maitrise d'ouvrage des actions

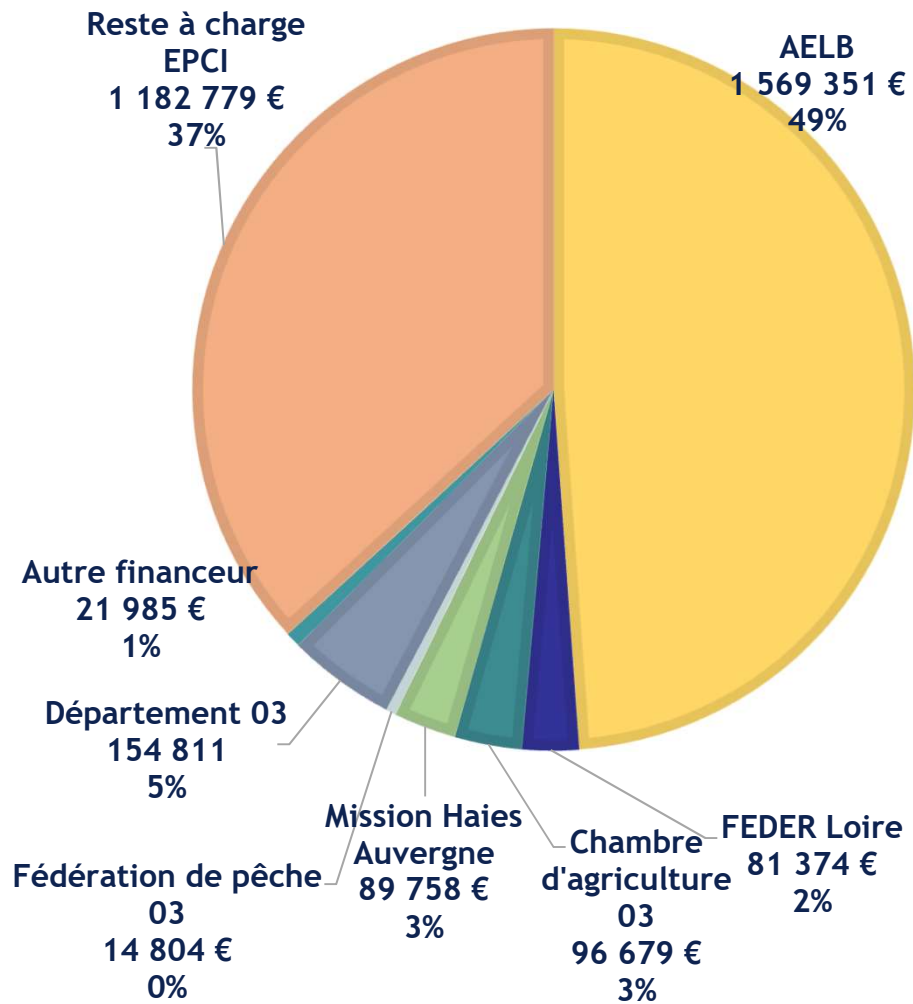
- Montluçon Communauté : travaux de restauration hydromorphologie
- Communauté de communes Commeny Montmarault Néris : travaux de restauration hydromorphologie
- Chambre d'agriculture 03 : animation agricole
- Conservatoire d'espaces naturels 03 : animation zones humides
- Fédération de pêche 03 : travaux de restauration légère sur le Lameron
- Mission Haies Auvergne : animation autour du bocage

# Financements

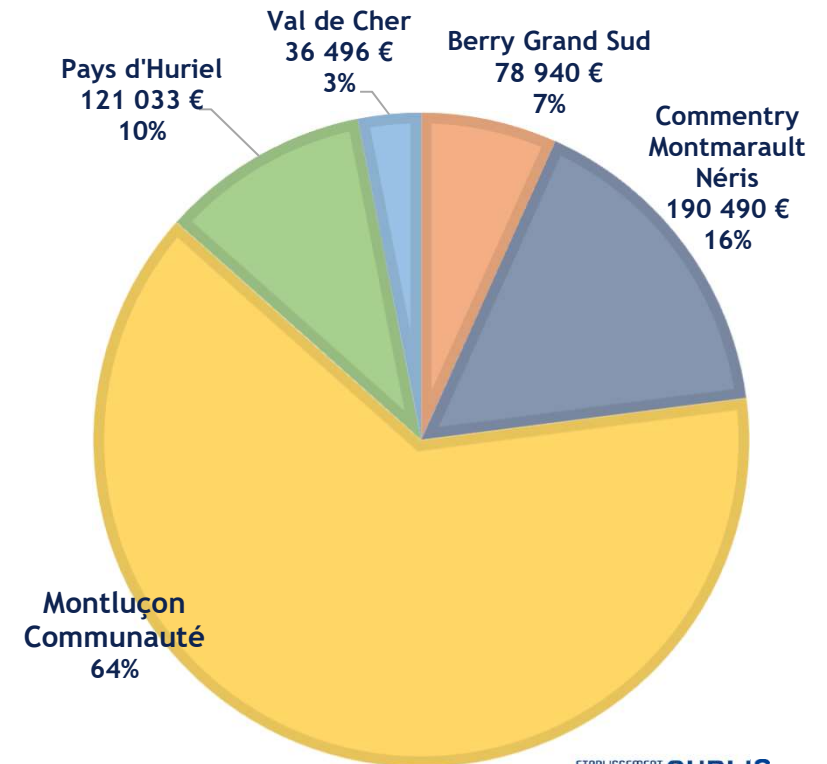
- Agence de l'eau Loire Bretagne
- Conseil départemental de l'Allier
- FEDER Loire
- EPCI
- Autofinancement des maîtres d'ouvrages



# Répartition financement



## Répartition par EPCI



# Compatibilité avec le SAGE Cher amont

Enjeux	Volet	Objectifs	Lien avec le PAGD du SAGE Cher amont
1 – Mise en place d’une gestion quantitative de la ressource en eau concertée et adaptée aux effets du changement climatique	Agriculture	Réduire la pression hydrologique de l’agriculture sur les cours d’eau	QT-2-D4 - Mettre en œuvre des programmes d’économies d’eau en agriculture
			QT-3-D1 – Mettre en place des alternatives innovantes pour l’abreuvement du bétail, diversifier les sources d’abreuvement de façon adaptée au territoire et en respect de l’atteinte du bon état écologique
	Plans d’eau	Améliorer la connaissance sur l’hydrologie du cours d’eau	QT-1-D4 - Améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydrologique GM-3 Limiter l’impact des plans d’eau existants sur cours d’eau

# Compatibilité avec le SAGE Cher amont

Enjeux	Volet	Objectifs	Lien avec le PAGD du SAGE Cher amont
2 – Préservation et restauration des milieux aquatiques et humides pour qu'ils retrouvent un fonctionnement naturel	Continuité écologique	Améliorer la connaissance sur les obstacles liés à l'écoulement	GM-2-D1 Améliorer la connaissance liée aux obstacles à l'écoulement
		Rétablir la continuité piscicole sur les cours d'eau en liste 2	
	Continuité écologique	Rétablir la continuité piscicole et sédimentaire en cas de suppression d'ouvrage, sur les cours d'eau non classés	GM-2-D3 Sensibiliser pour faciliter la mise en œuvre des mesures GM-2-D2 Réduire les taux d'étagement et prioriser les interventions
	Zones humides	Améliorer la connaissance sur les zones humides du territoire	GM-4-D5 Améliorer la connaissance relative aux zones humides
		Retrouver les fonctionnalités, notamment hydrologiques (rôle « d'éponge »), des zones humides dégradées	GM-4-D3 - Mettre en place un plan d'actions de préservation et de gestion des zones humides
	Cours d'eau	Restaurer la qualité du lit et des berges	GM-1-D1 Restaurer les fonctionnalités des cours d'eau
		Réduire l'impact des petits obstacles à la libre circulation des espèces holobiotiques et des sédiments	GM-2-D1 Améliorer la connaissance liée aux obstacles à l'écoulement
		Restaurer la continuité écologique (réduire le taux d'étagement)	GM-2-D2 - Réduire les taux d'étagement et prioriser les interventions
		Gérer de façon intégrée les ouvrages hydrauliques	GM-2-D3 - Sensibiliser pour faciliter la mise en œuvre des mesures

# Compatibilité avec le SAGE Cher amont

Enjeux	Volet	Objectifs	Lien avec le PAGD du SAGE Cher amont
3 – Amélioration de la qualité des eaux en luttant contre les rejets polluants	Pollutions d'origine agricole	Réduire la pression phytosanitaire exercée par l'agriculture sur les cours d'eau	QL-5-D2 Consolider et diffuser les informations sur les bonnes pratiques en matière d'utilisation des produits phytosanitaires
		Réduire les pressions phytosanitaires et nitrates exercées par l'agriculture sur les cours d'eau	QT-2-D4 - Mettre en œuvre des programmes d'économies d'eau en agriculture
	Assainissement	Améliorer la connaissance sur les pollutions liées à l'assainissement domestique	<p>QL-1-D1 Mettre en œuvre des politiques globales d'assainissement</p> <p>QL-1-D2 Suivre l'amélioration des rejets de l'assainissement non collectif</p>

# Compatibilité avec le SAGE Cher amont

Enjeux	Volet	Objectifs	Lien avec le PAGD du SAGE Cher amont
4 – Communication et sensibilisation sur les actions du CT et sur les milieux aquatiques et humides	Communication	Sensibiliser le grand public sur la ressource en eau et le rôle des milieux aquatiques et humides, notamment en cas de sécheresse/crue	GO-3-D1 Sensibiliser pour faciliter la mise en œuvre des mesures
		Communiquer vers le grand public sur le projet et les actions mises en œuvre dans le cadre du CT	
		Communiquer vers les usagers économiques sur la protection de la ressource en eau	
	Sensibilisation	Sensibiliser à la gestion des espèces exotiques envahissantes	GM-5-D2 Sensibiliser pour faciliter la mise en œuvre des mesures

# Compatibilité avec le SAGE Cher amont

Enjeux	Volet	Objectifs	Lien avec le PAGD du SAGE Cher amont
5- Organisation de la gouvernance locale autour du Contrat Territorial	Gouvernance	Permettre l'appropriation du CT par les acteurs du territoire	GM-5-D2 Sensibiliser pour faciliter la mise en œuvre des mesures
		Permettre l'appropriation du CT par les acteurs du territoire	GO-1-D2 Créer et renforcer les synergies territoriales

# Merci de votre attention

Pour toute question :

Christine MORVAN, Chargée de mission « Animation du Contrat Territorial du Cher montluçonnais » en remplacement temporaire de Lorraine LEVIEUGE

[christine.morvan@eptb-loire.fr](mailto:christine.morvan@eptb-loire.fr)

07 50 67 41 75